

Bourse de recherche en médecine interne générale

La *SGAIM Foundation* lance un appel à candidature pour sa bourse de recherche en médecine interne générale (MIG). Le programme d'encouragement offre un soutien financier aux candidats titulaires d'un doctorat ayant au maximum huit ans d'expérience professionnelle après l'examen fédéral en médecine humaine pour un travail de recherche non commercial en Suisse ou à l'étranger. Le soutien financier comprend le salaire du boursier, y inclus les cotisations sociales, à hauteur de 50 % en équivalent plein temps (EPT) pendant 12 mois.

Les candidatures doivent être soumises par voie électronique et en anglais au plus tard le **12.6.2026** à la *SGAIM Foundation*.

Conditions de participation

1. Critères d'éligibilité
 - a. Thèse de doctorat en médecine validée.
 - b. Au moins une publication originale révisée par des pairs («peer-reviewed») présentant un intérêt pour la MIG, en tant que premier auteur.
 - c. Titre de spécialiste en MIG obtenu ou formation post-graduée en MIG en cours
 - d. Examen fédéral passé il y a 8 ans ou moins. Cette période peut être prolongée si les motifs sont justifiés dans la lettre de motivation.
 - e. Objectif cohérent et crédible de poursuivre une carrière universitaire en MIG.
 - f. Affiliation à la SSMIG.
 - g. Aucune habilitation (PD) soumise ou aide antérieure du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).
2. Projets soutenus:
 - a. Recherche clinique en MIG orientée sur les patient·e·s ou autre recherche pertinente pour la MIG.
 - b. Les échanges et la collaboration avec une autre université (en Suisse ou à l'étranger) sont fortement encouragés.
3. Documents à soumettre
 - a. Plan de recherche
 - i. 6 pages avec résumé d'une page sans références
 - ii. Taille de police 10 points, espacement minimal 1,5
 - iii. Titres basés sur l'appel à projets Young Talents in Clinical Research (aucun modèle spécifique fourni)
 - b. CV scientifique selon le modèle du FNS. Le CV peut être créé sous le lien www.mysnf.ch.
 - c. Lettre de motivation incluant le plan de carrière
 - d. Lettre de soutien du / de la chef·fe de département, comprenant également une déclaration confirmant l'engagement à soutenir la carrière académique de la ou du candidat·e en GIM, soutien non lié au salaire, incluant également l'accès aux données et à l'expertise en statistique, et garantie du salaire restant à 50 % EPT (travail clinique possible)
 - e. Lettre de soutien du / de la mentor·e (s'il ne s'agit pas du / de la chef·fe de département)

4. Soutien financier

- a. Salaire du candidat/de la candidate d'un montant maximal de 52'500 CHF à 50 % d'un équivalent plein temps, plus cotisations sociales correspondantes
- b. Possibilité flexible de répartir le salaire à 50 % sur 12 mois (p. ex. d'un EPT de 100 % pendant 6 mois à un EPT de 50 % pendant 12 mois)